



ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITES DE L'ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION

74 rue de la Fédération - 75015 PARIS

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 1er SEPTEMBRE 2022

Tenue pendant le 50eme Congrès de l'U.N.T.E.C. à La ROCHELLE (17)

* * *

PRESENTS

- **6 membres du Bureau**

- | | |
|----------------------|---|
| . Gérard BORNET | Président de l'ANREC |
| . Jean Pierre HAVARD | Vice-Président |
| . Jeannick MOUNOURY | Trésorier |
| . André BOUCHETEIL | Membre du Conseil |
| . Yvette COQUELIN | Membre du Conseil (qui a pris les photos) |
| . Max DUDAY | Secrétaire, et rédacteur du <u>présent Compte Rendu</u> |

- **7 membres UNTEC présents**

(presque un record ; désolé de ne pouvoir vous citer tous)



(+ Yvette à ne pas oublier)

Ainsi que 12 pouvoirs reçus et répartis entre les membres du bureau présents.

* * *

En ouverture de notre réunion, notre Président, Gérard BORNET nous demande d'évoquer la mémoire des membres décédés depuis la précédente Assemblée Générale d'Octobre 2021 :

- Claude GREGOIRE décédé le 2 Décembre 2021 à l'âge de 92 ans
- Daniel DACHARRY décédé le 2 Janvier 2022 à l'âge de 90 ans
- Suzanne BRUNNEAU qui continuait à cotiser après la disparition de son époux

A noter aussi, 2 anciens de l'UNTEC mais non adhérent de notre association

- Régis CRISTOFOLI décédé le 29 Juin 2022 à l'âge de 72 ans
- Bernard LAPORTE décédé le 17 Juillet 2022 à l'âge de 91 ans
- Robert CORNELOUP décédé le 20 Aout 2022 à l'âge de 86 ans

Respectons une minute de silence.

.....

Merci

* * *

COMPTE RENDU DU DEROULE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Ensuite, notre Président, Gérard BORNET présente un panorama général des actions menées par notre association, notamment la représentation de la profession auprès de la C.N.R.P.L. (Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales) pour la défense des retraités ex libéraux.

Afin de ne pas faire de doublon avec la lecture du rapport moral, veuillez trouver ci-dessous une compilation des événements et actions de l'Association depuis la précédente A.G., tenue à Nîmes le 21 Octobre 2021, soit 10 mois.

- et donc ne suivant pas nécessairement l'ordre du jour initial.

Principaux points énoncés :

- L'EVOLUTION DES EFFECTIFS ET LES COMPTES DE NOTRE ASSOCIATION
AINSI QUE LES RESOLUTIONS QUI SERONT PROPOSEES PENDANT NOTRE ASSEMBLEE

A ce jour, l'Association ne compte réellement que **78** membres, dont uniquement **64** à jour de cotisations.
(65 cotisations reçues au titre de 2022 car J. L. Sauvajon avait contribué avant son décès)

Nous profitons aussi de notre présence retrouvée avec un stand pendant le Congrès UNTEC pour recommencer notre communication auprès des membres actifs, et qui donc seront un jour retraités.

Nous sommes évidemment conscients que l'on ne peut durablement se contenter de notre faible nombre de membres.

Notre Association multiplie les messages d'informations auprès des adhérents actuels, mais aussi auprès des non adhérents et des futurs retraités afin de renforcer nos effectifs.

- Des contacts avec les différents présidents régionaux de l'UNTEC sont maintenant mis en place pour connaître les nouveaux et prochains retraités, qu'ils soient de statuts indépendants ou salariés.

- DES NOUVELLES DE NOTRE SITE INTERNET ET DE TOUTES SES POSSIBILITES

Suite au décès en 2020 de François MOREAU qui était à l'origine du précédent site ANREC.ORG, il a été décidé de refondre complètement notre visuel Internet devenant depuis Avril 2021

www.anrec.fr

pour un budget de 2 790 Euros TTC.

Ce nouveau site était indispensable pour avoir une communication rapide et interactive.

2 à 3 fois par an, une nouvelle rubrique « Les Nouvelles de l'ANREC » avec une multitude d'informations diverses, rédigé par notre Vice-Président Jean Pierre HAVARD, est mise en ligne.

Nous profitons de notre présence au Congrès UNTEC pour présenter ce site et ses avantages à ceux qui ne le connaissent pas. De même l'avantage de créer un compte personnel qui donne accès aux coordonnées complètes en toute sécurité, photos éventuelles et liens divers à partager avec les autres confrères / consœurs.

49 comptes internet à ce jour.

Il importe donc d'user et d'abuser au maximum de ce lien entre nous.

Rappel des fonctionnalités retenues :

Accueil - Demande d'adhésion – Fichier complet des membres - Les Actualités – Expression des membres - Téléchargement de documents - Les anciens congrès – Contact

Cette fonction « Contact » permet d'envoyer tous vos différents messages que vous souhaitez partager. Les messages reçus sont ensuite visibles sur la page « Expression des membres », qui sert aux nécessaires condoléances, mais aussi nous vous sollicitons pour animer des discussions, par exemple vos réactions sur l'évolution de vos retraites, et tous autres sujets relevant de notre esprit de liens confraternels.

- LA GESTION DES ARCHIVES HISTORIQUES DE L'UNTEC QUI ONT PERMIS DE PARTICIPER A L'ELABORATION DU « LIVRE DES 50 ANS »

Suite au déménagement en 2020 du siège de l'UNTEC, nous avons récupéré de nombreuses archives. Pour se faire Yvette COQUELIN, consœur de la Région Parisienne, a rejoint le bureau pour apporter son aide comme « documentaliste » en vue de restituer l'essentiel des archives en vue de créer une somme pour la mémoire de notre métier.



Merci à Benoit MARCHE et Céline PINTAT, membres de l'UNTEC pour leurs aides.
Merci aussi à Béatrice LETSCHERT, salariée de l'UNTEC, pour son apport logistique.

-LES MISSIONS INTERNES ET EXTERNES CONFIEES AUX MEMBRES DE L'ANREC

Nous pouvons prochainement espérer de fortes améliorations sur le front de la pandémie, ce qui permettra de reprendre les diverses actions et représentations.

Il est important que tous les confrères prennent conscience de la nécessité de former une cohésion significative face aux nombreux problèmes matériels et parfois financiers générés par la vie de retraité. Il s'agit du fondement de l'ANREC dans sa mission essentielle sachant que notre Association reste avant tout à l'écoute de ses adhérents.

Un article concernant l'ANREC sera publié dans une prochaine lettre de l'UNTEC.

Par ailleurs, le nouveau Président de l'UNTEC, Franck DESSEMON, économiste à Lyon, a proposé de créer un lien direct vers le site ANREC à partir de celui de l'UNTEC.

L'inverse est déjà actif.

-LES DEMARCHES, LES ACTIONS ET REPRESENTATIONS EXTERIEURES A NOTRE ASSOCIATION

Notre Président Gérard BORNET par sa présence permanente et ses relations suivies au sein de la Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales a fait reconnaître l'ANREC près des autres professions libérales. Sa réélection au poste de Trésorier National de la C.N.R.P.L est à ce titre une reconnaissance de notre qualité en son Conseil d'Administration, ce qui demeure une avancée de notre Association sachant que la C.N.R.P.L représente une force de pression et une représentativité reconnue aux seins des collèges de nos caisses de retraite ainsi qu'auprès des instances de tutelles gouvernementales. La C.N.R.P.L. reste très active auprès des organisations paritaires et maintient une vigilance permanente face aux organismes de tutelles.

Gérard BORNET nous fait part qu'il a été réélu trésorier national
... mais toujours peu de nouvelles rencontres.

Gérard BORNET précise également qu'un membre du Conseil d'Administration de la C.N.R.P.L siège au Conseil d'Administration de la Confédération Française des Retraités

Les lettres de la C.N.R.P.L. sont envoyées régulièrement à chaque membre ANREC.
Bien que nous regrettons une absence de ces lettres en 2022.

Nous informons également qu'il ressort de nos discussions internes que l'évolution statutaire des cabinets d'économie de la construction allant dans le sens du salariat pour les dirigeants, notre communication devra évoluer progressivement en ce sens

Rapport moral du Secrétaire et approbation par l'Assemblée Générale

Après lecture du Rapport moral dont le résumé est ci-dessus, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Nota : Le rapport moral complet peut être envoyé sur demande.

Rapport financier du Trésorier pour l'exercice 2021-2022 et quitus par l'Assemblée Générale

Document également disponible en pièce jointe.

Principaux chiffres à retenir :

- aujourd'hui, **78** membres dans l'Association
- une campagne de relance des retards de cotisations a été lancée et a été fructueuse.
- en caisse à ce jour, tous comptes y/c livret épargne : **8 636,50 Euros**
(la baisse de 2 468,50 € est due à l'investissement pour le site Internet de 2 790 €)

Ce rapport adopté à l'unanimité.

Nota : Les documents complets sont joints en annexe

Fixation du montant de la cotisation annuelle de l'ANREC pour l'année 2023

Après présentation de de cette résolution, le montant de la cotisation pour la prochaine année 2023, sera porté à 30 Euros, afin de correspondre aux évolutions du coût de la vie.

Toujours compris 5 Euros pour le fond de solidarité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution pour l'éviction des membres ne cotisant pas depuis 5 ans consécutifs

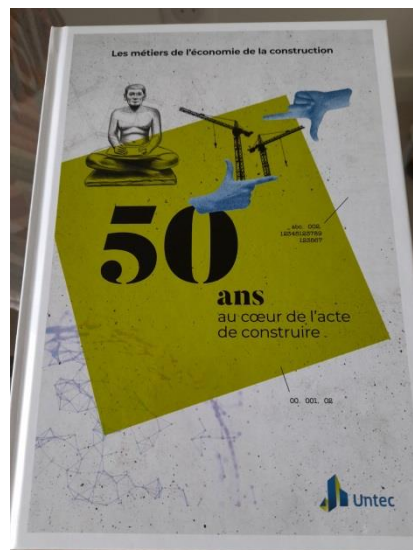
Le bureau se voit contraint de mettre au vote l'éviction des membres n'ayant pas réglé leurs cotisations depuis 5 années consécutives.

En effet, la pérennité et le développement de notre association nécessite cette disposition.

Evidemment une dernière relance par courrier sera effectuée auparavant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Présentation du livre des 50 ans de l'UNTEC



Après une année de travail le voici

Au sommaire, entre autre :

- . Présentation de chacun des Présidents nationaux ainsi que les noms des membres des bureaux correspondants
- . Le rappel de tous les Congrès avec exposition des affiches
- . de nombreux Interviews y compris de partenaires comme des industriels, assureurs, différents fournisseurs, Etc... (liste non exhaustive)
- . L'Histoire de notre syndicat, ses actions et son avenir sans oublier les nombreux récits des membres de l'ANREC !

Précisions pour le commander

Pour ceux qui ne l'ont pas récupéré au Congrès de La Rochelle, merci d'envoyer votre règlement par chèque et pour un montant de **68 Euros TTC, à l'ordre de UNTEC Services** (60 € par ouvrage + 8 € pour le port compris suivi)

à U.N.T.E.C.
74 rue de la Fédération
75015 PARIS /// Tel 01.45.63.30.41

Par ailleurs, il est rappelé la fonction « Notre Histoire » sur notre site internet, qui commence à s'étoffer pour devenir un véritable musée virtuel qu'il nous faudra encore développer.

Question diverses

Le Président nous rappelle l'existence de deux partenariats avec:

- MUTUALIA pour l'assurance complémentaire maladie (sans tenir compte de l'âge)
<https://www.mutualia.fr/mutualia-mutuelle-sante-pour-entreprise-professionnel-et-particulier>
- AUDIKA qui nous offre des avantages pour tous les adhérents des fédérations adhérentes
<https://www.audika.fr>

Ces liens seront à dupliquer dans notre site internet, page « expression des membres »

Enfin, un petit message personnel

En raison de contraintes de santé, la diffusion d'informations et la mise à jour du site internet ne sera pas possible pendant 3 semaines
du 12 novembre 11 décembre 2022.

On se retrouvera tous pour les fêtes de fin d'année et les vœux à suivre.

* * *

Nous nous donnons rendez-vous pour la prochaine Assemblée Générale pendant le prochain Congrès de l'UNTEC qui se tiendra les

5 et 6 Octobre 2023 à SAINT ETIENNE (42)

(jour et heure de la prochaine A.G. précisés ultérieurement)

* * *

L'ordre du jour étant épuisé, le Président propose de lever la séance à 17h00 en remerciant les membres présents.

Rédigé à l'issue de la réunion
par Max DUDAY